

le 2 novembre 2021

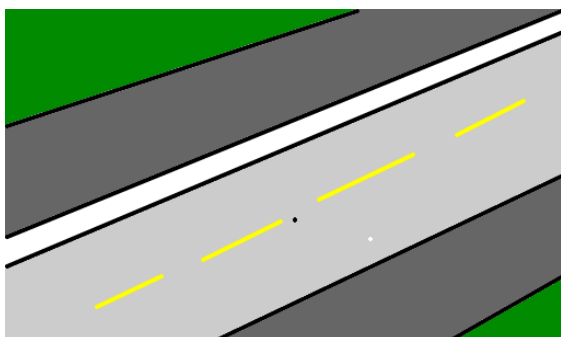


◀ Bulletin Municipal ▶

Réunion du 26 octobre 2021 19H00

Présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception d'Elisabeth VEYER-NOUBLANCHE et Géraldine VEYER, ainsi que Patrice CHOPIN ayant donné procuration à Sylvie MOREL.

I – Réalisation de trottoirs :



Le Maire présente une étude financière réalisée par le cabinet EVIA, concernant des travaux de réfection des trottoirs de la commune.

Les rues concernées sont : rue Bréant, Grande Rue, rue Jacques Mallet, Ruelle, rue de l'Eglise et rue Verte.

Le montant total estimé de cette opération s'élève à 341.705,76 € HT, soit 410.046,91 € TTC, hors honoraires de maîtrise d'œuvre.

Dans le cadre de ces travaux, des aides financières peuvent être sollicitées auprès du Département et de l'Etat.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe sur la mise en place de ces travaux. Une enveloppe de 13.000 € peut être allouée par le Département et des

demandes de subventions seront également transmises aux services préfectoraux, courant novembre.

Selon le financement et les aides obtenues, l'opération sera réalisée en 1 ou 2, voire 3 tranches afin de répartir la dépense sur plusieurs années.

II – Travaux divers :

✓ La demande de modification du carrefour de la boulangerie sur la RD.1001 a été validée par les services du Département. Le projet est présenté aux conseillers. Cette modification consistera surtout en la suppression des îlots centraux, gênants voire dangereux pour les automobilistes. Le coût de cette opération est de 4.670 € TTC à la charge de la commune.

✓ Concernant la sécurisation du carrefour de l'église, le Maire rencontrera les services Départementaux courant novembre afin de programmer l'opération et définir la part financière de chacun sur un total prévisionnel d'environ 42.000 €.

✓ Une demande d'aménagement de l'entrée d'Ouille (côté Hautvillers) a été transmise à la Communauté de Communes pour inscription au programme 2022. La voirie devrait être prise en charge à 50% par la Com. de Com. et les trottoirs restent à la charge intégrale de la commune.

✓ Les enduits superficiels prévus en 2021 pour les rues Griblette, de l'Hôtel-Dieu et du Bois sont reportés en 2022.

✓ Enfin, un courrier a été transmis en mairie par la société SOGETREL qui prévoit une étude du déploiement de la fibre dans les prochaines semaines.

III – Extension de réseaux route d’Ouille :



Mme Weibel, propriétaire d’un terrain constructible entre sa propriété et le nouveau cimetière, souhaiterait mettre en vente un ou deux parcelles issues de sa propriété. Celles-ci ne sont toutefois pas viabilisées à l’heure actuelle.

Des devis pour extension des réseaux d’eau potable et d’électricités ont été sollicités auprès de VEOLIA et la Fédération Départementale de l’Energie de la Somme. Ceux-ci s’élèvent à 29.099,33 € HT pour l’extension du réseau d’eau et 21.487,43 € pour les réseaux électriques et électroniques, soit un coût total de 50.586,76 € HT pour l’ensemble de l’opération.

La commune n’ayant pas d’intérêt particulier à étendre ces réseaux sur ses propres deniers à cet endroit, le conseil municipal ne souhaite pas financer intégralement cette extension.

Le Maire propose donc une participation éventuelle de la commune, par le biais d’une convention type Projet Urbain Partenarial, mais à la condition que la propriétaire mette en vente trois terrains de sa propriété, la surface constructible d’environ 4.000 m² permettant largement. En effet, la commune y retrouverait dans ce cas un certain intérêt, notamment fiscal, si trois nouveaux foyers s’installent dans la commune.

Mme Weibel semble ne pas vouloir vendre plus de deux terrains.

Les conseillers municipaux souhaiteraient avoir plus de recul et d’éléments, notamment financiers, pour pouvoir se prononcer.

Cette décision est donc remise à plus tard.

IV – Informations de la Com. de Com. Ponthieu-Marquenterre :



✓ La Communauté de Communes attribue une aide de 20 € par foyer souhaitant faire l’acquisition d’un ou plusieurs composteurs.

Secrétariat de la CCPM :
03.22.27.86.94

V – Commémoration du 11 Novembre :

Un dépôt de gerbe aura lieu au Monument aux Morts à 11 H, suivi d’un apéritif sous le préau couvert de la cour de la mairie. Les gestes barrières habituels devront être respectés.
Pour information, une messe sera également célébrée en l’église de Buigny-St-Maclou à 11H.

VI – Organisation des fêtes de fin d’année :

✓ Comme les années précédentes, un colis de Noël sera distribué aux aînés du village.

La possibilité d’organiser un goûter de Noël pour cette occasion n’est pas encore décidée, le contexte épidémiologique actuel ne favorisant pas le regroupement des personnes à risques.

✓ Concernant le Noël des enfants, l’organisation sera similaire à celle de 2020 ; un bon d’achat de 25 € sera offert aux enfants de 11 ans et moins, sur inscription, et le Père Noël se chargera de la distribution des cadeaux le dimanche 12 décembre.

VII – Informations diverses :

Céline JOUGLEUX signale que les véhicules se garent régulièrement sur le trottoir situé devant l’arrêt de bus à Ouville ; Il est rappelé que le stationnement y est interdit.

Recensement National



Nous rappelons **aux jeunes, garçons et filles**, qu’ils doivent se rendre en mairie dans le courant du mois où ils atteignent leurs **16 ans**, afin de participer au **Recensement National** (ancien Recensement Militaire). Cette démarche est **OBLIGATOIRE**. Selon les informations qui nous sont communiquées par divers organismes, notamment l’INSEE, certains d’entre vous peuvent être contactés par la mairie. Mais cette convocation n’est pas systématique...

Nous vous conseillons donc de ne pas attendre d'être convoqué(e) et de vous rendre de vous-même, en mairie, muni(e) du livret de famille.

Lors de votre recensement, une attestation vous sera remise ; cette attestation est indispensable pour toute inscription aux examens, concours, permis de conduire...

Plus de renseignements sur le site :
www.defense.gouv.fr/jdc

Cinéma



© CanStockPhoto.com - csp48987560

L'Espace Ponthieu-Marquenterre qui gère le cinéma *Le Cyrano* à Crécy-en-Ponthieu diffuse un programme qui suit l'actualité cinématographique de près et dans une salle très agréable.

Des coupons de réduction sont disponibles en mairie et vous permettent d'obtenir une réduction du prix des places

Déchetteries communautaires

Les horaires d'ouverture des déchetteries communautaires sont disponibles sur le site :

www.ponthieu-marquenterre.fr

(Rubrique « VIVRE et HABITER » / gestion des déchets)



Nuisances...

ANIMAUX DOMESTIQUES



Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux sont les seuls responsables en cas de dégradations ou d'accidents

A titre indicatif, la commune d'Hautvillers-Ouille est adhérente de la SPA de Buigny-Saint-Maclou.

Horaires d'ouverture de la Mairie



Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :

**Le MARDI de 17H à 18H30
Le JEUDI de 17H à 18H30**

